

Réf : 0104143 (petit format)  
0110148 (grand format)

« Je viens de recevoir des mini-guêpes »

⇒ « **Je ne peux pas les installer tout de suite, puis-je les conserver** » ?

- Oui, c'est possible pendant 2 à 3 jours (8 à 10°C : dans une grande à l'ombre ou dans le bas à légumes d'un frigo).

⇒ « **J'ai ouvert la boîte de mini-guêpes et je ne vois rien, rien ne bouge ; sont-elles mortes** » ?

- Non, elles ne sont pas mortes. Les boîtes contiennent des pupes de mouches parasitées par la mini-guêpe. Les mini-guêpes vont éclore rapidement une fois installées.

⇒ « **J'ai ouvert la boîte et il y a plein de petits insectes noirs sur le couvercle. Est-ce un problème** » ?

- Ce que vous voyez, ce sont les mini-guêpes qui viennent d'éclore. Nous laissons suffisamment d'air et d'espace dans la boîte pour que les insectes puissent vivre sans dommage. Cette situation est fréquente (surtout l'été) mais la majorité de vos mini-guêpes naîtra une fois installées.

⇒ « **Où dois-je installer les mini-guêpes** » ?

- Il est important avant l'installation, de connaître les endroits où se reproduisent les mouches dans votre exploitation. Pour cela, prenez une fourche et soulevez la litière en plusieurs endroits (aux endroits non piétinés par les animaux). Essayez de détecter les endroits où l'on peut voir des larves et des pupes.



Larves de mouche (asticot)



Pupes de mouche (taille réelle 6 mm)

⇒ « **Comment dois-je installer les mini-guêpes** » ?

- Une fois repérés les sites de reproduction des mouches, vous pouvez les disposer sur la litière (ou sous la litière s'il y a un risque que les mini-guêpes se fassent manger par les animaux). Disposez en plusieurs endroits : 5 à 7 petits tas de pupes (cela facilitera les accouplements).

N° Tél. **05.49.83.30.30**  
Fax : 05.49.83.30.50

[www.alliance-elevage.com](http://www.alliance-elevage.com)  
[ap@alliancepastorale.fr](mailto:ap@alliancepastorale.fr)

Code APE : 9411 Z  
RCS Poitiers : 781 541 685  
1 route de Chauvigny  
86500 Montmorillon

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

Biowasp mini guêpes  
Janvier 2023  
Page 1/2

depuis 1933...

⇒ « **A quoi ressemble les mini-guêpes** » ?

- Ce sont des insectes noirs très petits de 1 à 2 mm de long. Il est donc très difficile de les repérer une fois installés. Ils restent ensuite dans la litière, ils sont crépusculaires.



En position de ponte



Sur pupa de mouche

⇒ « **Je suis allergique aux piqûres de guêpes, puis-je travailler avec les mini-guêpes** » ?

- Aucune crainte à avoir, les mini-guêpes n'ont pas de dard, elles ne piquent ni les hommes, ni les animaux.

⇒ « **Quand dois-je installer les mini-guêpes** » ?

- L'idéal est de les installer en début de saison dès l'apparition des premières mouches (pour cela utilisez des feuilles collantes pour identifier la présence des premières mouches).

⇒ « **Quand dois-je renouveler les apports** » ?

- On peut espacer les apports de 4 à 6 semaines. Essayer d'anticiper les périodes chaudes ou les « remontées » de mouches en réalisant des apports en fonction du nombre de mouches et du climat.

⇒ « **Combien de temps après le premier apport puis-je voir les effets des mini-guêpes** » ?

- Il faut savoir que les mini-guêpes ont deux actions contre les mouches. D'une part elles parasitent les pupes ce qui entraîne leur mort et l'augmentation de la population de mini-guêpes et d'autre part elles en prédatent aussi un grand nombre pour leurs besoins nutritifs. Les cycles sont entre 3 à 6 semaines.

⇒ « **J'ai installé mes mini-guêpes, puis-je continuer à traiter chimiquement** » ?

- Non, les seules actions compatibles avec cette méthode sont l'utilisation d'appâts sexuels (granulés jaunes) et de systèmes de piégeage (lumineux ou autre). Si vous avez réalisé une Pyrèthre avant l'installation de mini-guêpes, il faut compter au moins 2 semaines avant une installation. Tout autre traitement est à proscrire.

